

*The Permanent Mission  
of the Kingdom of Morocco  
to the United Nations*



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية لدى الأمم المتحدة  
نيويورك

**Déclaration**

**de**

**M. Abdelilah BENRYANE,**

**Délégation du Royaume du Maroc,**

**devant**

**la Conférence d'examen du Traité de non-prolifération  
des armes nucléaires  
(New York, 2 – 27 Mai 2005)**

**Comité I**

**New York, le 19 Mai 2005**

**Prière de vérifier à l'audition**

Monsieur le Président,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous féliciter, au nom de la délégation du Royaume du Maroc, pour votre élection à la Présidence de notre Comité. Je tiens aussi à vous assurer du plein soutien de la délégation du Royaume du Maroc dans l'accomplissement de votre tâche. Je voudrais également associer la délégation du Maroc à la déclaration faite par l'Ambassadeur de la Malaisie au nom du MNA.

Monsieur le Président,

Les débats au sein de notre Comité constituent une occasion propice pour réfléchir collectivement sur la manière dont nous devons agir, au-delà des bonnes intentions, afin de garantir le respect universel du TNP ; de pallier aux difficultés nouvelles auxquelles est confronté le régime de non prolifération et de procéder à l'établissement de mécanismes appropriés pour l'examen de ces questions.

Il nous appartient donc à tous, de reconnaître tout d'abord que la crise que traverse le régime de non prolifération provient en grande partie de la paralysie qui caractérise le fonctionnement des principaux mécanismes multilatéraux en matière de désarmement.

Mon pays demeure persuadé qu'en s'acquittant de leurs obligations contractées lors de la conclusion du TNP, l'ensemble des Etats parties et les puissances nucléaires en particulier permettraient au régime de non prolifération de gagner en crédibilité.

Monsieur le Président,

Les progrès réalisés par les Conférences d'examen de 1995 et de 2000 constituent des acquis précieux en matière de non prolifération et de désarmement nucléaires. Nous sommes attachés, tout comme l'ensemble des Etats Parties, à ces avancées considérables.

De ce fait, nous pensons que les travaux de ce Comité, doivent permettre de réitérer l'appui ferme des Etats parties aux engagements contractés et déterminer les voies et moyens pouvant nous conduire à avancer vers la réalisation d'un désarmement général et complet, objectif clairement énoncé dans le TNP.

C'est dans cet esprit que le Maroc souhaiterait à nouveau exprimer son soutien à une entrée en vigueur rapide du Traité d'Interdiction complète des essais nucléaires et à l'ouverture de négociations sur l'interdiction de la production de matières fissiles.

L'objectif que nous appelons de nos vœux est que la Communauté internationale puisse, à travers une mise en application transparente et irréversible de tous les instruments internationaux, réduire le rôle des armes nucléaires dans la définition des politiques de sécurité et faciliter l'usage de l'énergie nucléaire à des fins strictement pacifiques.

Nous souhaitons réitérer notre soutien également, comme cela a été exprimé par la Présidence du MNA, à la mise en place au sein de ce Comité de mécanismes subsidiaires sur le désarmement nucléaire et les garanties négatives de sécurité.

La délégation marocaine espère sincèrement que ce Comité parviendra à un résultat consensuel équilibré et tourné vers l'avenir de manière à parvenir à renforcer le Traité de non prolifération (TNP).

Je vous remercie Monsieur le Président.